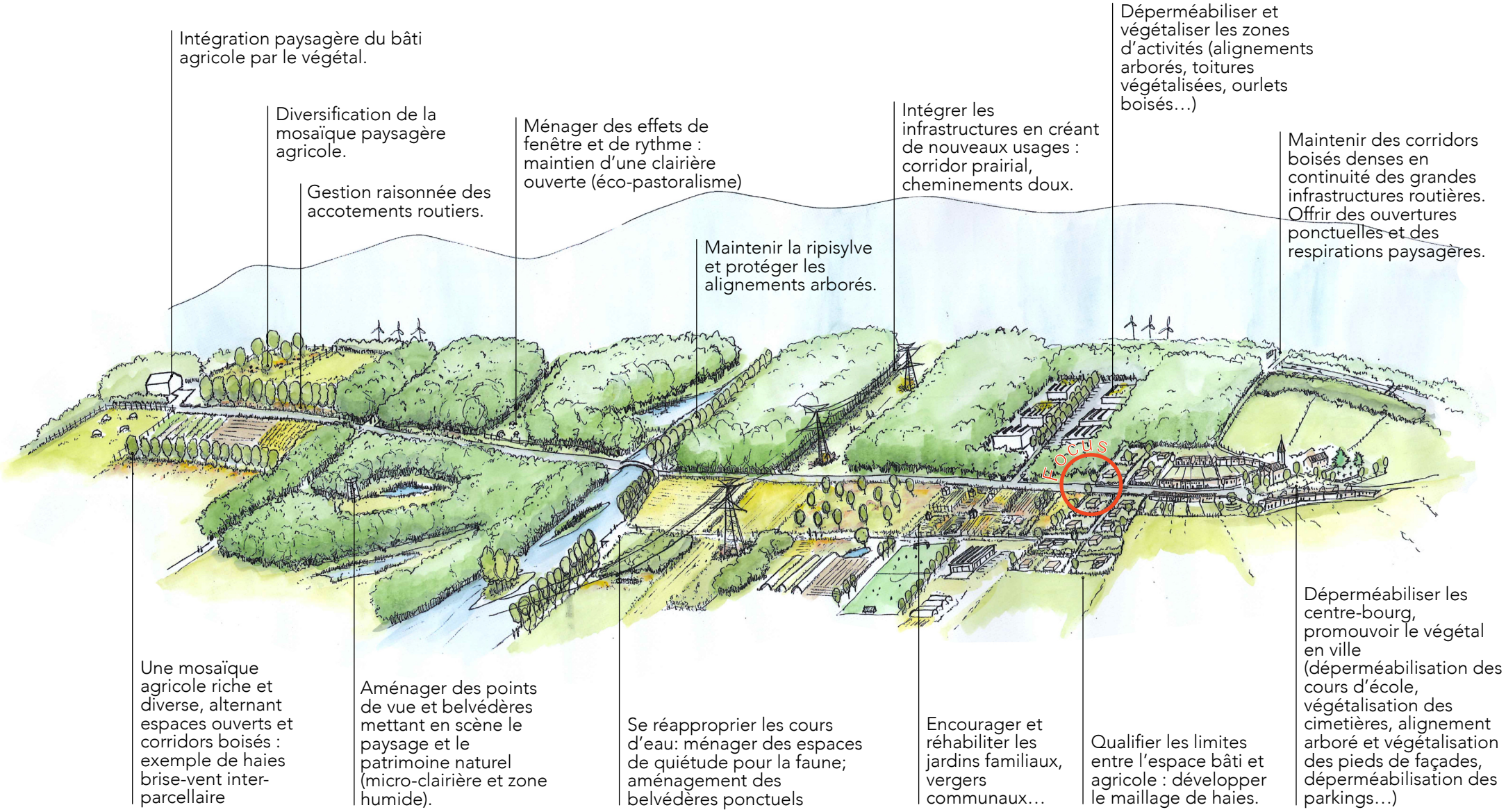
Intégration paysagère du bâti agricole par le végétal.
Diversification de la mosaïque paysagère agricole.
Gestion raisonnée des accotements routiers.
Ménager des effets de fenêtre et de rythme : maintien d'une clairière ouverte (éco-pastoralisme)
Maintenir la ripisylve et protéger les alignements arborés.
Intégrer les infrastructures en créant de nouveaux usages : corridor prairial, cheminements doux.
Déperméabiliser et végétaliser les zones d'activités (alignements arborés, toitures végétalisées, ourlets boisés…)
Maintenir des corridors boisés denses en continuité des grandes infrastructures routières. Offrir des ouvertures ponctuelles et des respirations paysagères.
LOCUS
Une mosaïque agricole riche et diverse, alternant espaces ouverts et corridors boisés : exemple de haies brise-vent inter-parcellaire
Aménager des points de vue et belvédères mettant en scène le paysage et le patrimoine naturel (micro-clairière et zone humide).
Se réapproprier les cours d'eau: ménager des espaces de quiétude pour la faune; aménagement des belvédères ponctuels
Encourager et réhabiliter les jardins familiaux, vergers communaux…
Qualifier les limites entre l'espace bâti et agricole : développer le maillage de haies.
Déperméabiliser les centre-bourg, promouvoir le végétal en ville (déperméabilisation des cours d'école, végétalisation des cimetières, alignement arboré et végétalisation des pieds de façades, déperméabilisation des parkings…)